

L'eau sur mon territoire : éducation à l'environnement

Classe volontaire de l'école du Val des Roses



Le programme d'éducation à l'environnement sur l'eau et les milieux aquatiques, proposé par le SMBVA aux enseignants des écoles primaires et maternelles du bassin versant de l'Arly connaît un franc succès.

Pour l'année scolaire 2013/14, 21 classes volontaires soit près de 420 élèves, bénéficieront des animations conçues par l'équipe pédagogique de la FRAPNA Haute Savoie, en partenariat avec les équipes enseignantes.

"L'ensemble de ces animations représentées un total de 54 demi-journées d'animation en classe ou sur le terrain, autant d'occasions pour s'interroger sur l'eau autour de l'école tout en partageant ses connaissances" précise le président du SMBVA.

Pour connaître les classes bénéficiant de ces animations, surveillez le cahier de liaison de votre enfant !

Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly : installation des élus

Suite aux élections municipales, le comité syndical du SMBVA, composé de 21 délégués issus des communautés de communes et communes du territoire, a été réinstallé.

Philippe Garzon (Maire adjoint d'Ugine, vice-président CoRAL), réélu président, a rappelé l'enjeu du travail partenarial mené dans le cadre de la mise en œuvre des actions visant à restaurer le bon état des cours d'eau du bassin versant.

Afin de porter les principaux projets inscrits au contrat de rivière, 3 vice-présidents ont été élus : Pierre Bessy (Maire adjoint de Praz-sur-Arly), vice-président en charge de la gestion des boisements de berges, des invasives et des zones humides, Raymond Combaz (Maire adjoint de Queige), vice-président en charge des ressources en eau et Frédéric Burnier-Framboret (Maire adjoint d'Albertville, Président du SIARA), vice-président chargé de la restauration de la continuité sédimentaire et piscicole. Les autres collectivités du bassin versant sont également représentées dans le bureau syndical avec l'élection des membres

complémentaires dont Thérèse Lanaud (Maire du Bouchet Montcharvin), Philippe Prud'homme (Maire de Saint Ferréol, vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Faverges) et Frédéric Rey (Maire adjoint de Flumet).



Photo : © Maria Cherevan - Fotolia.com



Pour nous contacter

Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly
Hôtel de ville • BP2 • 73401 UGINE Cedex • Tél. 04 79 37 34 99

www.contrat-riviere-arly.com

Avec le soutien technique et financier de :



- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| Albertville | Albertville |
| Allondaz | Allondaz |
| Beaufort sur Doron | Beaufort sur Doron |
| Césarches | Césarches |
| Cohennoz | Cohennoz |
| Cons Sainte Colombe | Cons Sainte Colombe |
| Crest Voland | Crest Voland |
| Faverges | Faverges |
| Flumet | Flumet |
| Hauteluze | Hauteluze |
| La Giettaz | La Giettaz |
| Le Bouchet | Le Bouchet |
| Montcharvin | Montcharvin |
| Marlens | Marlens |
| Marthod | Marthod |
| Megève | Megève |
| Notre Dame de Bellecombe | Notre Dame de Bellecombe |
| Pallud | Pallud |
| Praz sur Arly | Praz sur Arly |
| Queige | Queige |
| Saint Ferréol | Saint Ferréol |
| Serraval | Serraval |
| St Nicolas | St Nicolas |
| la Chapelle | la Chapelle |
| Thénésol | Thénésol |
| Ugine | Ugine |
| Venthon | Venthon |
| Villard sur Doron | Villard sur Doron |

LA LETTRE du Contrat de Rivière de l'Arly, du Doron et de la Chaise

> Edito

Depuis la signature officielle du contrat de rivière Arly.Doron.Chaise en juin 2012, les élus et acteurs locaux se sont largement mobilisés pour lancer les premiers projets.

Cette lettre vous propose un aperçu de ces opérations et notamment des travaux de restauration des boisements de berges, des actions de gestion du transit sédimentaire sur l'Arly, mais aussi de projet de restauration de la continuité piscicole sur la Chaise et l'Arly aval.

En parallèle à ces opérations, afin de sensibiliser et d'associer les riverains à l'entretien des cours d'eau, un guide pratique vient d'être édité. Ce guide est une mine d'informations pratiques nous permettant d'être acteur de l'entretien de notre environnement.

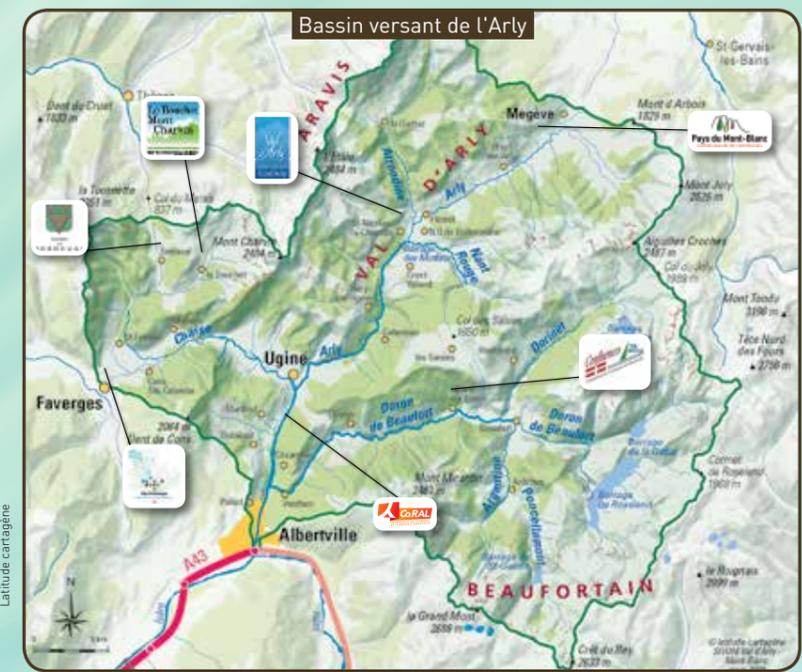
L'année 2013 a également été marquée par la création du Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly (SMBVA).

A travers ce syndicat, les élus locaux des communes et communauté de communes ont souhaité s'associer pour mettre en place un pôle d'assistance technique qui soit également présent sur le terrain. Le SMBVA chargé de la coordination et l'animation du contrat de rivière, propose ainsi un appui technique mutualisé aux collectivités afin de faciliter la définition et la mise en œuvre des travaux en cours d'eau.

La mobilisation des acteurs locaux et partenaires, très encourageante, témoigne d'une réelle dynamique pour la restauration de nos cours d'eau. De nombreuses opérations sont encore à engager et la mobilisation de tous reste nécessaire.

Toute l'équipe du Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly reste à votre disposition. Pour plus d'informations sur l'avancement des projets, n'hésitez pas à consulter le site www.contrat-riviere-arly.com

Philippe Garzon,
Président du SMBVA



Le Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly : un pôle technique au service des collectivités locales

- Coordination et animation du contrat de rivière Arly.Doron.Chaise
- Réalisation des études à l'échelle du bassin versant ou de sous bassins versants
- Opérations d'information et de sensibilisation des acteurs locaux et du grand public
- Conseils et assistance technique aux collectivités du bassin versant

Latitude cartagène

Travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau

Afin de restaurer et d'entretenir les boisements de berges des cours d'eau dégradés, des travaux ont été engagés en 2013 par la CoRAL (Communauté de Communes de la Région d'Albertville), la Communauté de Communes du Beaufortain et les communes du Bouchet et de Serraval, avec l'appui technique du Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly.

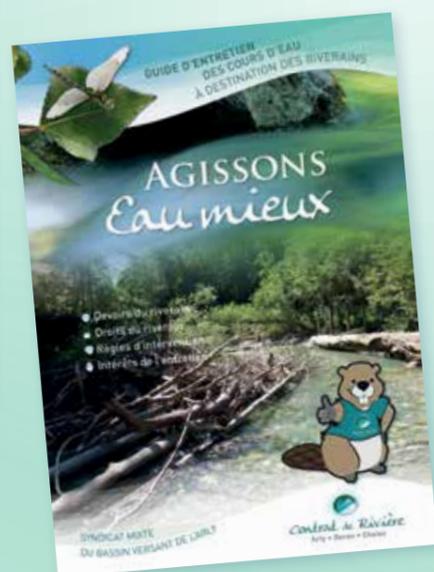
Ces travaux consistent à restaurer les boisements de berges par abattage, débroussaillage, élagage des arbres susceptibles de créer des embâcles et d'obstruer le bon écoulement

des eaux. Les déchets et dépôts sauvages situés dans les cours d'eau ont également été évacués.

En 2013, 8 communes ont fait l'objet de travaux : Ugine, Marthod, Thénésol, le Bouchet, Serraval, Villard sur Doron, Hauteluce et Beaufort, sur un linéaire total de 9 km.

Ces travaux seront reconduits dès le printemps 2014 sur les secteurs de cours d'eau dégradés, tels que sur l'Arly dans le Val d'Arly, le Doron de Beaufort et la Chaise aval ainsi que sur certains affluents.

Intervention de l'équipe Alpes Paysages



Entretien des cours d'eau : NOUVEAU GUIDE PRATIQUE POUR ÉCO-RIVERAINS

Travaux pratiques, conseils d'intervention, droits et devoirs des riverains, conseils pour lutter contre les invasives sont au sommaire de ce guide destiné aux riverains, édité par le Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly.

Ce guide est disponible sur simple demande auprès de votre mairie, communauté de communes ou du Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly. Vous pouvez également le télécharger sur www.contrat-riviere-arly.com

ZOOM SUR...

Restauration de la continuité piscicole du seuil Lallier sur la Chaise à Ugine

La Chaise accueille la faune piscicole la plus diversifiée du bassin versant de l'Arly. Les différents inventaires réalisés à l'amont immédiat de la confluence avec l'Arly ont montré la présence de six espèces autochtones : le chabot, la truite commune, le vairon, la loche franche, l'ombre commun et le blageon. Ce



Le seuil Lallier sur la Chaise à Ugine

chiffre est réduit à 4 espèces à l'amont du seuil du canal Lallier.

En effet, ce seuil est difficilement franchissable pour certaines espèces (comme l'ombre commun et la loche franche), les empêchant ainsi de remonter le cours d'eau. La restauration de la franchissabilité du seuil Lallier ouvre donc une possibilité de recolonisation par l'ombre commun depuis l'Arly, et sur une dizaine de kilomètres vers l'amont, jusqu'aux infranchissables suivants, au niveau de Marlens.

Aménagement d'une rivière de contournement

L'étude diagnostic lancée en janvier 2013 par la Communauté de Communes de la Région d'Albertville (Co.RAL), avec l'appui technique du SMBVA, a débouché sur plusieurs scénarii. L'aménagement retenu est une rivière de contournement en rive gauche de la Chaise (cf.

schéma ci-contre). Les travaux se dérouleront durant l'été 2014.

D'autres seuils sur le bassin versant sont considérés comme infranchissables et font, également l'objet d'études et de travaux.

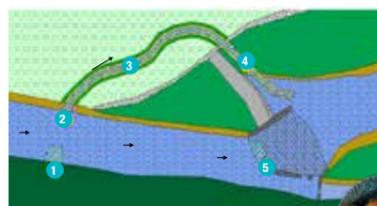


Schéma de l'aménagement prévu
1 Ensemble de blocs en fond de rivière
2 Ouvrage de prise d'eau
3 Rivière de contournement
4 Restitution
5 Aménagement de la crête du seuil existant

Arly : modifications des chasses du barrage hydroélectrique des Mottets

Améliorer le transit sédimentaire au niveau du barrage hydroélectrique des Mottets, c'est un objectif partagé par les gestionnaires des cours d'eau et par EDF afin d'une part de favoriser le transit des matériaux vers la plaine alluviale à l'aval d'Ugine, et d'autre part d'améliorer l'exploitation de l'ouvrage. Ainsi à compter du printemps 2014, à titre expérimental, les chasses devraient être plus fréquentes, de l'ordre d'une chasse par an, contre une chasse tous les 18 mois actuellement. Pour accompagner cette modification expérimentale, un suivi pluriannuel va être mis en place afin de suivre la qualité des milieux et d'évaluer le transit sédimentaire.



Barrage des Mottets sur l'Arly

Assecs récurrents de la Chaise à St Ferréol : une étude pour mieux comprendre

En période de basses eaux, la Chaise à St Ferréol connaît des étiages sévères récurrents. Afin de déterminer si les assecs constatés sont naturels ou s'ils sont directement influencés par le biel de St Ferréol, qui court-circuite ce tronçon, une étude hydrologique et hydrogéologique a été lancée en juillet 2013 par le Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly.

Pour acquérir les données nécessaires, un suivi annuel des niveaux d'eau de la Chaise, du biel de St Ferréol et de la nappe alluviale a été mis en place au cours de l'été 2013. L'analyse des résultats devrait permettre d'expliquer ce phénomène récurrent et de proposer des mesures de gestion adaptées.

Prise du biel de St Ferréol



Poursuite des travaux destinés à améliorer la qualité des cours d'eau du bassin versant

Megève et Praz sur Arly :

finalisation du schéma directeur d'assainissement - 35 000 équivalents habitants concernés, définition du programme de travaux sur le système d'assainissement pour les 10 prochaines années.

Communauté de Communes du Beaufortain :

finalisation du schéma directeur d'assainissement - 30 000 équivalents habitants concernés, définition du programme de travaux sur le réseau et les ouvrages d'assainissement

Ensemble du bassin versant :

poursuite des travaux d'optimisation des réseaux d'assainissement sur les communes de la région d'Albertville (SIARA), du Val d'Arly (SIEPAM), d'Ugine et du Pays de Faverges (SILA)
poursuite des diagnostics des installations d'assainissement individuelles et réhabilitation des installations à risques

AU PROGRAMME 2014

Etude / Travaux

Gestion du transit sédimentaire du Glapet à Megève : Suite aux constats de déstabilisation de certains ouvrages de type seuils et passages à gué, du fait notamment d'un déficit en matériaux, la mairie de Megève va engager un plan de gestion des matériaux sur le Glapet.

Restauration de la franchissabilité piscicole des seuils de Marthod et du pont Venthon sur l'Arly aval : la Direction Départementale des Territoires de la Savoie, va lancer, courant 2014, une étude afin de définir des solutions de restauration de la franchissabilité piscicole de ces ouvrages, permettant ainsi de rétablir la continuité écologique entre l'Isère, l'Arly et la Chaise.

Plan de gestion des matériaux solides charriés par les cours d'eau : Le Syndicat Mixte du Bassin versant Arly lance début 2014, un plan de gestion afin de définir les modalités pratiques de gestion des matériaux solides sur les tronçons des cours d'eau à enjeux, qu'ils

soient excédentaires ou déficitaires (torrent du Planay et du Glapet, l'Arrodine aux Glières, etc...). Ce travail est mené en partenariat avec les services de l'état et les acteurs locaux afin de définir une stratégie globale. L'objectif est de fournir aux gestionnaires des cours d'eau des modalités pratiques et cohérentes de gestion de ces matériaux.

Et toujours...

Le site internet du contrat de rivière grâce auquel vous pouvez suivre les avancées des études et des travaux, retrouver les numéros précédents de la lettre d'information, des fiches conseils sur de nombreuses thématiques liées à l'eau et beaucoup d'autres documents ! WWW.CONTRAT-RIVIERE-ARLY.COM

Boîte à outils : vous avez des questions sur certaines thématiques liées à l'eau ? N'hésitez pas à nous en faire part, elles pourront orienter les sujets des nouvelles "boîtes à outils". Vous pouvez d'ores et déjà consulter les fiches existantes sur notre site internet.

